

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte rendu de la rencontre du 19 novembre 2020, 19 h sur Teams

Contenu :

- Tableau des présences
- Compte rendu de la rencontre du 19 novembre 2020
- Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 19 novembre 2020



ANIMATION :	Suzanne Verreault	Présidente du CVAP et conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l’environnement et du développement durable
	Audrey Lanier	Coordinatrice du CVAP
PRÉSENTS :	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Geneviève Hamelin	Ville de Québec, Présidente de l’arrondissement de La Cité-Limoilou
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Jean-François Vallée	Conseil de quartier de Lairé
	Gwendaline Kervran	DSPublique
	Pauline Robert	Conseil régional de l’environnement de la Capitale-Nationale
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Rose Savard Paquet	ECO gestion solutions
	Stéphanie Allard	ECO gestion solutions
ABSENTS :	Nadine Allain-Boulé	
	Mathieu Goupil	Conseil de quartier Chute — Montmorency
	Sébastien Veilleux	Conseil de quartier Chute — Montmorency
	Joël Riffon	Direction de Santé publique
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets

Sujets	Dussions	Suivis	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mot de bienvenue 	Mme Suzanne Verreault souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour 	<p>La proposition d'ordre du jour est présentée.</p> <p>Adoption de l'ordre du jour avec proposition par Geneviève Hamelin, appuyé par Marjorie Ramirez.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Adoption des comptes rendus du 24 septembre 2020 	Adoption reportée à la prochaine rencontre régulière.		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation et période de question : Mise à niveau des études du Projet Laurentia 	<p>Monsieur Métivier contextualise la situation. Présente le but du rapport préliminaire.</p> <p>Q : Jean-François Vallée se demande pourquoi les années de références pour les données de la qualité de l'air s'arrêtent à 2017 ?</p> <p>R : Monsieur Métivier ne peut répondre précisément,, et note la question pour revenir auprès de Monsieur Vallée.</p> <p>Q : Marjorie Ramirez se questionne concernant la création d'emplois durant et après le projet. Il est indiqué que 7 000 emplois seraient créés durant la construction. Mais d'autres informations estiment 500 emplois créés. Madame Ramirez s'interroge sur la cohérence des chiffres que le comité avait reçus.</p> <p>R : Monsieur Métivier répond que ce sont environ 1700 emplois par année pour les 4 années de construction et 1000 emplois en phase opération. Monsieur Métivier vérifiera cette information en renvoyant l'information par courriel au comité.</p>	Demander un suivi à Monsieur Métivier	<p>Réponse de l'APQ : C'est à la demande des experts que les études années antérieures à 2017 ont été intégrées. L'APQ a utilisé un bloc standard de 3 ans (2015-2017). Lorsque l'APQ a repris les démarches de modélisation en début 2019, les données du dernier trimestre de 2018 n'étaient alors pas disponibles. Bien que l'utilisation des données de 2018 auraient eu un effet bénéfique, l'APQ a dû conserver le bloc</p>

	<p>Q : Pauline Robert se questionne sur les déclarations du maire et son soutien au projet notamment pour le maintien du vrac dans le projet. Comment savoir si Laurentia ne servira pas à l'augmentation du vrac si le terminal de contenur ne fonctionne pas bien dans le futur?</p> <p>R : Monsieur Métivier répond que c'est l'engagement pris par l'APQ auprès de l'AÉIC qui fait du projet Laurentia un Terminal de conteneur. La démarche entreprise auprès de l'AÉIC est pour un terminal de conteneur. Même si les conteneurs ne marchent pas, ce qui est improbable, le vrac ne sera pas considéré sur le Terminal Laurentia. Le projet reste exclusivement un projet de conteneurs. Mais qu'il est difficile d'estimer s'il y aura plus de vracs ou que de conteneurs dans le futur.</p> <p>Q : Geneviève Hamelin se demande s'il y a des ententes avec le fédéral, si jamais les conteneurs ne fonctionnent pas si le vrac pourrait le remplacer dans la future nouvelle partie ?</p> <p>R : Monsieur Métivier Réitère que la demande faite à l'AÉIC est uniquement pour un terminal de conteneurs.</p> <p>R : Monsieur Métivier explique que le but est d'atteindre le Mid-Ouest américain via la plaque tournante de Toronto. Si les bateaux destinés à ce marché ne viennent pas à Québec dans le cadre de Laurentia, ils iront du côté de Boston ou New York. Le Port de Québec et le Terminal Laurentia représentent toutefois une option très avantageuse économiquement pour les entreprises. L'intérêt est grand d'où la pertinence de l'investissement pour les partenaires impliqués dans Laurentia..</p> <p>Q : Alain Samson se demande comment s'appellent les grands conteneurs ? Et s'ils peuvent accoster à la section 52/53 ?</p> <p>R : Monsieur Métivier que Laurentia attirerait des porte-contenurs d'une capacité variant entre 8000 et 11000 équivalent vingts pieds (EVP). Ce sont des navires avec un tirant d'eau similaire (entre 15 et 16 mètres) à ceux des gros navires de vrac qui viennent actuellement à la</p>		<p>standard des 3 années. Effectivement, on voit une amélioration de la qualité de l'air dans les dernières années et c'est ce que le port veut faire ressortir davantage dans le mémoire qui sera remis à l'Agence d'ici la fin de la consultation publique. Les dépassements modélisés sont en grande partie le résultat de l'état de référence dans le secteur. Les causes des dépassements sont connues et présentées par la DSP, soit : le chauffage au bois (en période hivernale), la circulation et les industries.</p>
--	--	--	---

	<p>section 53 et au pétrolier qui vont chez Valéro. Les plus gros porte conteneurs (plus de 20 000 EVP) ne peuvent venir sur le Saint-Laurent..</p>		
<p>o Discussion : Construction du mémoire</p>	<p>La présidente du comité demande au représentant du Port de Québec de se retirer pour le reste de la rencontre car le CVAP souhaitait travailler sans la présence des membres non-votants.</p> <p>ÉCO gestion solution présente le travail préliminaire qu'elles ont fait sur le mémoire.</p> <p>Rose et Stéphanie proposent de présenter les 4 points principaux qui intéressent le CVAP les uns après les autres, pour que chaque membre présente leurs points de vue et commentaires.</p> <p>Chaque partie est composée de faits saillants, Rose Savard Paquet présente ceux de la qualité de l'air.</p> <p>Q : Jean-François demande plus de précision sur le fait que les données utilisées ne soient pas les plus récentes ?</p> <p>R : Gwénaline explique que les données analysées sont celles de 2014, 2015, 2016. Ce sont les données de la dernière étude de dispersion qui est présentée dans les deux derniers feuillets.</p> <p>Marjorie Ramirez fait un commentaire sur le fait que le Port n'utilise pas les dernières normes de Santé Canada et montre les impacts.</p> <p>Pauline Robert propose de se pencher sur les mesures d'atténuation proposées par l'Agence, que le CVAP donne son avis dans le mémoire.</p> <p>Jean-François Vallée demande de faire sortir dans le mémoire le fait que les mesures d'atténuation ont un coût et qu'aucun moyen ne nous permet de vérifier.</p> <p>Rose Savard Paquet présente les faits saillants de la pollution sonore.</p> <p>Q : Geneviève Hamelin se demande si le projet était basé sur la loi actuelle, l'analyse des pollutions sonores serait mieux pris en comptes.</p> <p>R : Gwendaline ne pourrait pas répondre à cette question. Puisque l'étude est basée sur l'OMS.</p>		

	<p>Rose Savard Paquet présente les faits saillants sur les nuisances associées au transport.</p> <p>Q : Suzanne Verreault impacts manquants (bruit des navires...), est-ce que l'analyse est limitée à la zone du port ? Est-ce que cela prend en compte les bruits dans les quartiers limitrophes ? Et pense que c'est une donnée manquante qu'il faudrait insister dans le mémoire.</p> <p>Jean-François Vallée présente aux membres des calculs concernant à la circulation des conteneurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Que 90% du transport de conteneurs se fera par train, 10% par camion. Quel est le pourcentage total qui transitera par la voie terrestre vs la voie maritime? o Les trains les plus longs du monde mesurent entre 3 et 4 km (https://en.wikipedia.org/wiki/Longest_trains). Le port propose des trains de 3,65km. Quelle est la justification du port face à la proposition d'utiliser un train parmi les plus longs du monde dans un centre urbain pour le projet Laurentia? o « Étant donné qu'un train complet mesure 12 000 pieds, en considérant un ratio de 16,5 pieds par EVP, c'est l'équivalent d'un volume estimé à un peu plus d'un (1) train intermodal en import et un (1) train intermodal en export par jour, 7 jours par semaine ». Quel est ce type de calcul d'équivalent de 20 pieds? Est-ce qu'on prévoit les empiler en hauteur? Quelle est la hauteur de deux conteneurs empilés vs la hauteur du tunnel sous la haute ville par lequel les trains passent? <p>Les membres sont d'accord avec les chiffres de Monsieur Vallée, et lui</p>		
--	---	--	--

	<p>propose d'envoyer par courriel ces questions à Monsieur Métivier.</p> <p>Rose Savard Paquet présente les faits saillants sur la pollution sonore.</p> <p>Madame Verreault propose aux membres de donner leurs avis, savoir si chacun est pour ou contre le projet.</p> <p>La totalité des membres se prononce contre le projet Laurentia, pour des raisons différentes (qualité de l'air, santé des citoyens, pollutions sonores...)</p> <p>Suite à la proposition de Marjorie Ramirez et Geneviève Hamelin, les membres demandent de sortir un communiqué de presse quant à leur positionnement sur le projet Laurentia.</p> <p>Ce communiqué de presse sortira mardi 23 novembre sur le site internet et sur Facebook.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Divers et prochaine rencontre 	<p>Prochaine rencontre le 03 décembre. Pour révision de la version du mémoire proposée par ECO gestion solution.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Fin de la rencontre 	<p>21h29</p>		

ANNEXE 1 — ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 19 NOVEMBRE 2020

19 h 00	Mot de bienvenue
19 h 02	○ Lecture et adoption de l'ordre du jour
19 h 10	○ Adoption des comptes rendus du 24 septembre 2020
19h15	○ Présentation et période de questions : Mise à niveau des études du Projet Laurentia
20 H 15	○ Discussion : Construction du mémoire
21 H 30	○ Fin de la rencontre